



Charles Le Duc et Barbe Mangin

Charles Joseph Le Duc 84/116
 né le 10 août 1767 à Montpellier (34)
 le 5 juillet 1809* près d'Engerdorff (D)
 fils de Joseph **Le Duc** (~1725-1814) 168/232 ☒
 et de Anne **Justamon** (1734-1809) 85/117

épouse le 16 octobre 1796** à Metz (57)
Barbe Mangin 85/117
 née le 12 Juin 1771 à Metz (54) le 18 avril 1841
 fille de Sébastien **Mangin** (~1731-1803) 170/234
 et Dorothee **Bourgeon** (~1735-1799) 171/235

* La veille de la bataille de Wagram,
 ** 16 octobre 1796 ou "25 vendémiaire an V
 de la République une et indivisible".
 Il s'agit de la date de l'enregistrement sur l'état civil de Metz

Au moins 3 enfants : 1) Louise Caroline Le Duc (09.12.179*** ?- 18..)
 2) Charlotte Louise Antoinette Leduc (28.01.1798**** - 18..))
 3) Prosper **Le Duc** (31.10.1799 - 15.03.1866), 42/58, 42/58 ☒
 il épouse le 28.11.1826 Adélaïde **Watrin** (29.10.1800 - 21.07.1871) 43/59

*** 9 décembre 1792 ou "19 frimaire an VI de la République une et indivisible"

**** 28 janvier 1798 ou "9 nivôse an VI"

☒ Charles Leduc (ou Le Duc) appartient à une famille de militaires.
 Lui qui est connu parmi ses descendants comme étant le "colonel Leduc"
 hésite un moment à quitter le métier des armes pour s'orienter vers une
 carrière médicale au sein de l'armée.

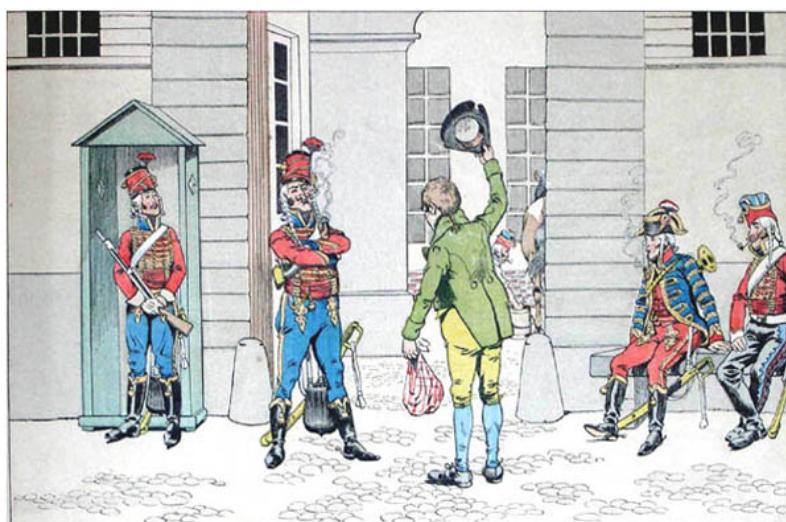
Il est vrai que sous l'Ancien Régime, un roturier ne peut pas devenir
 officier, et ne peut espérer que des postes subalternes. Le bouleversement
 social qu'amène la Révolution Française ouvre de nouvelles perspectives
 aux hommes résolus, pourvus d'une instruction suffisante.

☒ Adolescent, le jeune Leduc s'engage comme cavalier le 13 mars 1782 ,
 dans le "6^e Régiment de Chevaux Légers", qui devient l'année suivante
 "La Marche Cavalerie". 🐾 Il a 14 ans 1/2.



Sur la lancée de **Job**,
 et sous la forme de
 « Mémoires parallèles »
 César Chabrac
 illustre les vies de militaires,
 de quelques personnages
 présentés dans ces fiches.

13. fructidor an II
 Parisien de naissance,
 guerrier par vocation,
 je m'engageai à l'âge de seize ans
 dans l'arme des houzards,
 reine des batailles.



JOB Jacques Marie Gaston
 Onfray
 de Bréville
 Humoriste né à Bar-le-Duc
 (1858-1931)

Mémoires de César Chabrac, trompette de houzards (Recueillis par Job)
 Ancienne Maison F.Roy - Editeur - H.Geffroy, successeur - 222 Boulevard St Germain. (Paris)
 L'ouvrage d'où a été extrait ces illustrations, qui ont bercé notre enfance à Pignon,
 se trouve actuellement chez Faustine.

V.5.F

* C'est ainsi qu'est conservée la déclaration de naissance de Caroline Leduc, faite par-devant René Oeppen, bailli de la commune d'Elsen, dans la région de Cologne, en Allemagne, en décembre 1797. Joseph Leduc s'est fait accompagner, pour faire établir cet acte, de deux témoins, son chef de brigade, Antoine Louis Crest St Germain, et l'épouse de ce dernier, Louise Maÿeur.

Joseph a la précaution de se faire délivrer une copie de la déclaration de naissance de ses enfants*.

▫ Barbe Mangin en bonne épouse de militaire suit son mari dans ses déplacements. C'est ainsi que leurs filles viennent au monde à Elsen et à Doveren. Un certificat de baptême est rédigé en français mais par quelqu'un qui parle plus souvent l'allemand ou le flamand... :

Extrait des Registres de Baptemes

*De L'Eglise Paroissiale De Doveren
Diocese De Liege, Paÿs de Juliers -
Baillage De Wassembergh*

*L'Année sixieme Republicaine Française, le 9: Nivose (:V.S. 1798 . 28 . janvier:)
Au Couvent des Chanoines Regl: de Hohenbusch situé dans la paroisse de Dorech,
fut Bptisée par Conrad Ohove R: Prieur du même couvent, et député pour cette fonction
par le sousigné Pasteur de Doveren - Charlotte, Louise; Antoinette Née à Elzen, au paÿs
de Juliers, L'Année sixième Républicaine Française le 19 Frimaire (:V.S. 1797 . 9 . X^{bre} :)
Fille de Charles Joseph Le Duc, Epoux, Chef d'Escadron du 23me Regiment des Chasseurs
à cheval, et de Barbe Mangin Epouse ; Le Parrain fut Antoine Louis Christ St Germain Chef
de Brigade du 23^{me} Regiment des Chasseurs à cheval, La Marraine fut Marie Louise Mahieu
épouse St Germain Chef de Brigade.*

*En foi de quoi Doveren P: Jos: Cornély
L'An 6^{me} Pasteur
17 Pluviose
V.S. 1798. 5. Février*

▫ La légion d'honneur, créé par Napoléon 1^{er} pour récompenser les plus méritants et les plus courageux, favorise l'émulation. Joseph Leduc voit plusieurs de ses condisciples recevoir cette marque d'honneur. Il entreprend alors des démarches pour faire valoir ses mérites et les nombreuses fois où il s'est particulièrement fait remarquer. Il retrace sa valeureuse carrière depuis l'Affaire de Nancy où son courage lui a valu une première médaille (interne au bataillon qui la lui a décerné) jusqu'à ce jour. Sa doléance est entendue et il a la joie d'être fait membre (chevalier) de la Légion d'Honneur le 23 frimaire an XII (15 décembre 1803)



14 octobre 1806
A Auërstaëdr, au passage de l'ïlm
assailli par un grand diable
d'officier prussien ;
N'ayant pas le temps de tirer
mon sabre, je lui enfonçai
à coups de trompette
son shako jusqu'aux moustaches.
- Je fus proposé
pour l'étoile des braves.

▫ Charles poursuit sa carrière d'officier sous l'Empire. Il reste longtemps chef d'escadron de son régiment de chasseurs à cheval. Il fait partie de l'armée de Hanovre en 1803 à 1805, de celle d'Italie en 1805, de la Grande Armée en 1806-1807.

V.5.F

Ses quelques effets et habits, ainsi que ses chevaux sont partagés entre ses compagnons qui font parvenir l'argent ainsi recueilli à sa veuve.

Texte du serment
de la Légion d'honneur
prêté par Charles Leduc

Grande Chancellerie de la Légion
D'honneur.

Leduc

Serment du Chef d'escadron Leduc
En activité au 23^{me} de Chasseurs à
Cheval.

Je jure, sur mon honneur, de me dévouer au
service de l'Empire, à la conservation de
son territoire dans son intégrité; à la défense
de l'Empereur, des lois de la République et
des propriétés qu'elles ont consacrées, de combattre
partout les moyens que la justice, la raison
et les lois autorisent, toute entreprise tendante
à rétablir le régime féodal, à reproduire les
titres et qualités qui en étoient l'attribut; enfin
de concourir de tous mon pouvoir au maintien
de la liberté et de l'égalité.

Aix la Chapelle le 10 Thermidor an 12.

Leduc

Grande Chancellerie de la Légion D'honneur

Leduc

Serment du Chef d'escadron Leduc
En activité au 23^{me} de Chasseurs à Cheval

Je jure, sur mon honneur, de me dévouer au service de l'Empire, à la Conservation de son territoire dans son intégrité ; à la défense de l'Empereur, des lois de la République et des propriétés qu'elles ont Consacrée, de Combattre partout les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendante à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étoient l'attribut ; Enfin de Concourir de tous mon pouvoir au maintien de la liberté et de l'Egalité

Aix la Chapelle le 10 Thermidor an 12